

4 avril 2022

SUJET : LES NOUVEAUX PROCESSUS D'AUDIT NUMERIQUE DU FSC — INTRODUCTION POUR LES DETENEURS DE CERTIFICATS

Les titulaires de certificats FSC jouent un rôle crucial dans la préservation de vastes zones de forêts dans le monde. Cependant, à ce jour, le FSC ne disposait que de données limitées pour évaluer les impacts des efforts de ses détenteurs de certificats en matière de gestion responsable des forêts. Pour combler cette lacune, les membres du FSC (c.-à-d. l'organe directeur du FSC) ont approuvé en 2017 la motion 16 sur l'exploitation des données d'audit pour améliorer l'intégrité de l'assurance, le suivi et l'évaluation (M&E). Plus précisément, la motion demande au FSC de :

Améliorer les systèmes de gestion des données et des rapports d'audit FSC-FM afin de mieux exploiter les données déjà collectées par l'audit de la gestion forestière FSC (FSC-FM) — avec un coût ou une charge supplémentaire minimale — afin de générer des données cohérentes et accessibles nécessaires pour :

- Soutenir l'amélioration des normes sur la base de preuves
- Soutenir et développer l'audit ajusté au risque
- Construire des systèmes d'assurance, de suivi et d'évaluation (S&E) de nouvelle génération

Les données générées appuieront la prise de décision du FSC, permettront une meilleure évaluation et communication des avantages de la certification FSC, et aideront à revigorer la proposition de valeur du FSC.

Jusqu'à présent, les organismes de certification ont mené des audits de gestion forestière FSC en se basant sur leurs propres modèles qu'ils utilisent pour produire des rapports de certification et des résumés publics conformément aux exigences de la norme FSC-STD-20-007 et de ses addenda associés. Cependant, ces rapports n'ont pas été formatés de manière cohérente et le FSC n'a donc pas été en mesure d'obtenir des données systématiques à partir de ceux-ci.

Le nouveau modèle de rapport d'audit numérique

Pour résoudre ce problème ainsi que pour répondre aux exigences de la motion 16 à partir de 2017, le FSC introduit un nouveau modèle numérique standardisé pour préparer les rapports des audits de gestion forestière FSC. Les organismes de certification devront commencer à utiliser ce modèle d'audit numérique à partir du 1er avril 2022.

Bien que la formulation puisse différer légèrement de la façon dont ces questions ont été posées précédemment, la majeure partie du modèle concerne des questions que les détenteurs de certificats devraient déjà connaître dans le cadre du processus d'audit. En outre, le modèle clarifie certaines exigences en matière d'information — notamment en ce qui concerne l'appartenance à un groupe de détenteurs de certificats et sur les unités de gestion, que les normes existantes ne rendaient pas très claires et qui n'étaient donc pas recueillies systématiquement par les organismes de certification auparavant. Enfin, le modèle contient quelques questions supplémentaires relatives aux données requises par la stratégie globale 2021-26 du FSC (disponible sur : <https://fsc.org/en/governance-strategy>).

Le modèle prend la forme d'une feuille de calcul Excel avec un certain nombre de feuilles de calcul différentes contenant différents tableaux de données qui doivent être remplis. (À l'avenir, le FSC pourra introduire des solutions technologiques alternatives pour saisir ces données, mais pour l'instant, les feuilles de calcul Excel représentent une solution éprouvée pour commencer l'exercice de collecte de données).

Il appartient aux organismes de certification de déterminer comment intégrer ce nouveau modèle dans leurs processus opérationnels — et dans quelle mesure ils demandent aux détenteurs de certificats de saisir directement les données. Certains organismes de certification peuvent envoyer aux détenteurs de certificats une copie du modèle avant un audit pour qu'ils remplissent certaines parties. D'autres peuvent exiger que les données leur soient envoyées dans un format différent, et certains peuvent même tout gérer pendant l'audit sur le terrain.

Certaines données requises dans le modèle ne le sont que pour des types d'audit spécifiques (par exemple, l'évaluation principale ou l'audit de surveillance). Les organismes de certification guideront les détenteurs de certificats quant aux données qu'ils exigent d'eux.

Le FSC remercie par avance les détenteurs de certificats FSC-FM pour leur coopération dans le soutien de l'introduction du nouveau modèle de rapport d'audit numérique. Nous sommes reconnaissants du travail extraordinairement difficile que les détenteurs de certificats FSC-FM accomplissent chaque jour pour rester en conformité avec les normes de certification FSC. Au sein du FSC, nous sommes convaincus que le nouveau modèle apportera des avantages significatifs à tous les détenteurs de certificats de gestion forestière, en raison de la nette amélioration de la précision des données à partir desquelles le FSC pourra décrire les impacts positifs de la certification FSC à nos diverses parties prenantes et au grand public. Nous espérons que cela compensera le petit effort supplémentaire que CB pourrait demander aux détenteurs de certificats pour remplir ce nouveau modèle.

Accès et protection des données

À l'exception de ces quelques nouvelles questions ajoutées, le modèle n'exige aucune donnée qui ne soit pas une exigence des rapports de certification et/ou des résumés publics que les organismes de certification produisent depuis de nombreuses années et téléchargent dans la base de données de certification FSC. La différence réside dans le format numérique qui rendra les données lisibles par machine, et donc analysables. Le FSC stockera ces données dans sa base de données de certification FSC qui est soumise aux meilleures pratiques et aux normes de protection des données du secteur. Seules les personnes dont le travail l'exige peuvent voir les données pertinentes ; tous les employés et les contractants de FSC sont soumis à des accords stricts de confidentialité des données afin d'éviter toute utilisation abusive ou fuite de ces données.

Dans le futur, le FSC a l'intention de développer des mécanismes basés sur l'internet pour que les détenteurs de certificats puissent voir les données que le FSC possède à leur sujet, et faire des corrections si nécessaire. En attendant, les détenteurs de certificats doivent se mettre en contact avec leur organisme de certification s'ils ont besoin de vérifier ou de modifier ces données.